

jambes qui l'empêchait de marcher. Eh bien ! grâce à la Bonne sainte Anne, le voï à maintenant guéri. Il marche sans béquilles et même sans canço. De plus, il a repris sa classe à l'école, qui se trouve passablement loin, et n'éprouve aucune fatigue.—ANONYME.

ST-JEAN PORT-JOLI.—Il y a deux ans, au printemps de 1845, m'étant rendue au bord du fleuve pour cueillir du bois amené au rivage par la marée montante, la glace sur laquelle je me trouvais se rompit, et je fis une lourde chute. Je ressentis aussitôt une vive douleur dans le dos et l'estomac. Mon mari, qui se trouvait à quelque distance de moi, ne s'aperçut pas de l'accident. Ma fille, témoin de ce qui venait de se passer, accourut à mon secours avec son mari. Sans eux j'aurais péri là, parce que j'étais sans mouvement et sans voix.

Je consultai aussitôt le médecin. Ne constatant rien d'anormal, il me dit que les douleurs que j'éprouvais n'étaient que l'effet de la secousse, et qu'il n'y avait rien d'alarmant.

Effectivement les douleurs s'apaisèrent mais ne disparurent pas entièrement. Par intervalles elles devenaient plus vives.

Au bout d'un an, je le consultai de nouveau. Cette fois la chose lui parut plus grave. Il constata une lésion à l'épine dorsale, et comme traitement il me proposa la cautérisation.

Effrayée par la pensée de cette opération, je ne voulus pas y consentir. J'ai songé alors à m'adresser comme tant d'autres à la Patronne de tous ceux qui souffrent, la bonne sainte Anne. Je me suis dit : Elle n'abandonnera pas une mère de famille chargée du soin de jeunes enfants. Je me suis adressée à Elle, je l'ai priée en toute confiance, et je lui ai promis de publier ma guérison dans ses *Annales*, si elle daignait me l'accorder.

J'ai fait le pèlerinage à son sanctuaire de Beupré le 13 juillet 1887, et depuis je me trouve bien. J'accomplis ma promesse de grand cœur.